

Au Nord, au Sud et à l'Ouest, le Luxembourg retrouva ses frontières de 1792, élargies même d'une partie du duché de Bouillon. Le dernier des ducs de Bouillon, un DE LA TOUR d'AUVERGNE, mourut en 1812. Du fait de l'attribution du duché à Guillaume I^{er} il en résulta un procès avec les descendants des seigneurs de Bouillon. En suite d'un arrêt prononcé en 1816 par la Cour de Leipzig, des dédommagements furent payés au prince C. A. de ROHAN - GUÉMENE. (13)



Photo Film scolaire aut. par le Kon. Huisarchief

Cl. Musée de l'Etat

Guillaume I^{er} (1818)

Tableau de W. B. Van de Kooij
app. à S. M. la reine des Pays-Bas

En 1816 Guillaume I^{er} institua une commission qu'il chargea « des opérations de la délimitation du midi du royaume », opérations qui devaient s'étendre jusqu'aux frontières luxembourgeoises du côté de la France. A la tête de cette commission fut placé le baron CONSTANT DE REBECQUE, quartier-maître-général de l'armée, précepteur